

premier ministre, à son retour, avait donné des instructions au ministre des Finances, qui s'est empressé de les exécuter.

• (9.30 p.m.)

Ce nouveau taux flottant du dollar canadien, qui semble se stabiliser aux environs de 96½ cents américains, on l'impose à l'économie canadienne à un moment fort critique, où le chômage atteint son niveau le plus élevé depuis sept ans et menace d'augmenter encore, où le Canada est inondé de produits importés à bon marché de pays où les salaires sont bas, ce qui entraîne le licenciement d'un grand nombre de personnes dans beaucoup d'industries, où les politiques de restriction du gouvernement ralentissent l'économie et interdisent aux producteurs la mise en application de projets d'expansion qui auraient permis d'employer plus de travailleurs.

Nous sommes maintenant placés devant un nouveau dilemme qui causera beaucoup d'ennuis à tous les producteurs du Canada. Ce nouveau taux aura trois principaux effets nuisibles. Tout d'abord, il rendra les importations au Canada meilleur marché en dollars canadiens et, de ce fait, leur permettra de concurrencer avantageusement les produits canadiens. Les producteurs canadiens auront plus de difficulté à vendre leurs produits sur le marché canadien. De nombreuses commandes qui iraient normalement aux producteurs canadiens iront aux manufacturiers étrangers. Deuxièmement, cela aura pour effet de diminuer le nombre d'emplois disponibles. Ces commandes qui auraient dû nous revenir seront perdues au profit des travailleurs étrangers et de leurs compagnies qui auront à remplir ces commandes.

Deuxièmement, à cause du taux de change flottant, il sera plus difficile pour nos manufacturiers d'obtenir des commandes sur le marché des exportations. Encore une fois, du fait que les exportations canadiennes seront beaucoup plus chères, les acheteurs sur le marché des exportations se tourneront de plus en plus vers les produits meilleur marché offerts par nos concurrents étrangers. Au lieu d'aller à des sociétés canadiennes et à des travailleurs canadiens, ces commandes iront à des sociétés étrangères et ce sont ceux qui travaillent pour ces compagnies qui en bénéficieront.

Enfin, le taux flottant du change va porter un coup dur au tourisme qui, vous le savez, monsieur l'Orateur, est la deuxième en importance de nos industries. Non seulement les Américains et autres étrangers trouveront-ils qu'il leur en coûtera de 4 à 5 p. 100 plus cher pour passer des vacances au Canada, mais les

Canadiens qui passent normalement les leurs dans leur propre pays s'apercevront qu'il leur serait plus économique d'aller aux États-Unis ou ailleurs, ce qu'ils pourraient bien décider de faire. Ainsi, l'industrie canadienne du tourisme se verra gravement atteinte. C'est un coup dur à une industrie importante de main-d'œuvre.

Il est intéressant de voir le ministre de l'Industrie et du Commerce sourire pendant que j'expose ce qui va se produire. Cela l'indiffère. Pour lui, c'est sans aucune importance. Il voit la situation en professeur. Il s'agit de faits et de chiffres, non pas de gens qui se trouveront sans travail, affamés et malheureux. Ces gens ne signifient rien pour lui. Un autre traité à lire, un autre chapitre à écrire. Qu'est-ce que ça fait? Voilà l'attitude du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Sans doute, et c'est évident pour tout député, pour que nos industries demeurent concurrentielles et gardent leurs employés au travail, elles devront nécessairement réduire leurs prix proportionnellement à la hausse du dollar canadien. Ce ne sera pas facile, car, dès maintenant, leurs prix sont aussi bas qu'il est humainement possible. Les industries exportatrices et celle du tourisme auront besoin de l'aide du gouvernement fédéral.

Son aide devrait se manifester de deux façons. D'abord, par la réduction des impôts que verseront les industries au cours de la présente année financière d'un montant égal à l'excédent déclaré par le ministre des Finances à l'expiration de la dernière année financière, le 31 mars dernier, soit environ 350 millions de dollars. L'excédent s'appliquerait immédiatement à cette fin et le ministre annoncerait les nouveaux taux d'impôt aussitôt que possible. Cet allègement du fardeau fiscal aiderait les compagnies à conserver leur avance, sans compter qu'elles devront toutes réduire leurs prix pour soutenir la concurrence. A moins que des mesures de ce genre ne soient prises, nous perdrons une foule de commandes et de nombreux travailleurs canadiens seront mis à pied; le chômage augmentera sensiblement, ce que nous ne pouvons nous permettre actuellement, car Dieu sait s'il est déjà assez prononcé.

Une seconde forme d'assistance que le gouvernement, à mon avis, devrait offrir est une remise correspondant à la réduction de prix que nos exportateurs doivent consentir, afin de pouvoir soutenir la concurrence des compagnies étrangères sur le marché des exportations. S'ils ne sont pas en mesure de réduire ainsi leurs prix, le Canada n'obtiendra pas de